

La rougeole est surveillée en France par la déclaration obligatoire. Les données utilisées ici ont été extraites de la base nationale MDO de Santé publique France à la date de l'analyse (11/01/2018) et n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

### La situation en Nouvelle-Aquitaine

#### Données épidémiologiques

Au total, 110 cas de rougeole ont été déclarés en 2017 parmi la population domiciliée en Nouvelle-Aquitaine, ce qui représente une augmentation majeure par rapport au nombre de cas déclarés en 2016 (7 cas). Quinze cas supplémentaires ont été déclarés entre le 1<sup>er</sup> et le 10 janvier 2018. La distribution mensuelle des cas de rougeole montre un premier pic au mois d'avril 2017 (21 cas), une période d'accalmie sur les mois de juin à août suivie d'un deuxième pic plus important au mois de décembre (37 cas) (figure 1).

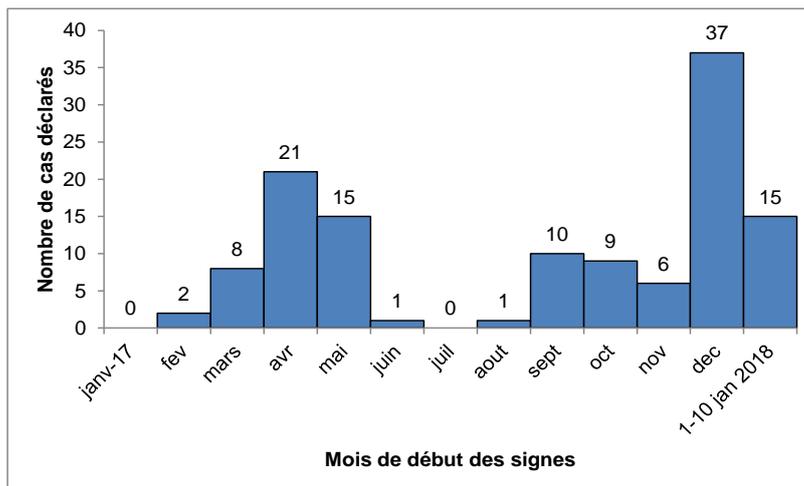


Figure 1 - Nombre de cas de rougeole déclarés parmi la population résidente de la Nouvelle-Aquitaine entre le 1er janvier 2017 et le 10 janvier 2018 par mois de début des signes (N=125) (Source : base MDO de SpF) (données provisoires).

La distribution hebdomadaire des cas de rougeole par département montre une majorité de cas domiciliés en Haute-Vienne de début avril à début mai (figure 2) en lien avec deux foyers de cas groupés identifiés. Le premier foyer de 10 cas groupés au mois d'avril concernait une communauté des gens du voyage domiciliés dans le département de la Haute-Vienne. Au mois d'avril, un foyer de 2 cas a également été identifié parmi le personnel soignant d'un centre hospitalier de la Haute-Vienne. La figure 2 montre qu'à partir du mois de septembre, la majorité des cas de rougeole est survenue dans le département de la Gironde. Plusieurs cas groupés en collectivité ont été identifiés en décembre dans ce département : un foyer chez les étudiants universitaires, un foyer en milieu hospitalier à Bordeaux et un foyer dans une école primaire (voir ci-dessous). La distribution hebdomadaire des cas par date de début des signes montre un pic de 14 cas de rougeole en semaine 50 et un autre pic de 15 cas en semaine 1 de 2018 en Gironde. Le nombre de cas de rougeole reste élevé dans le département et ne montre pas de signe de diminution.

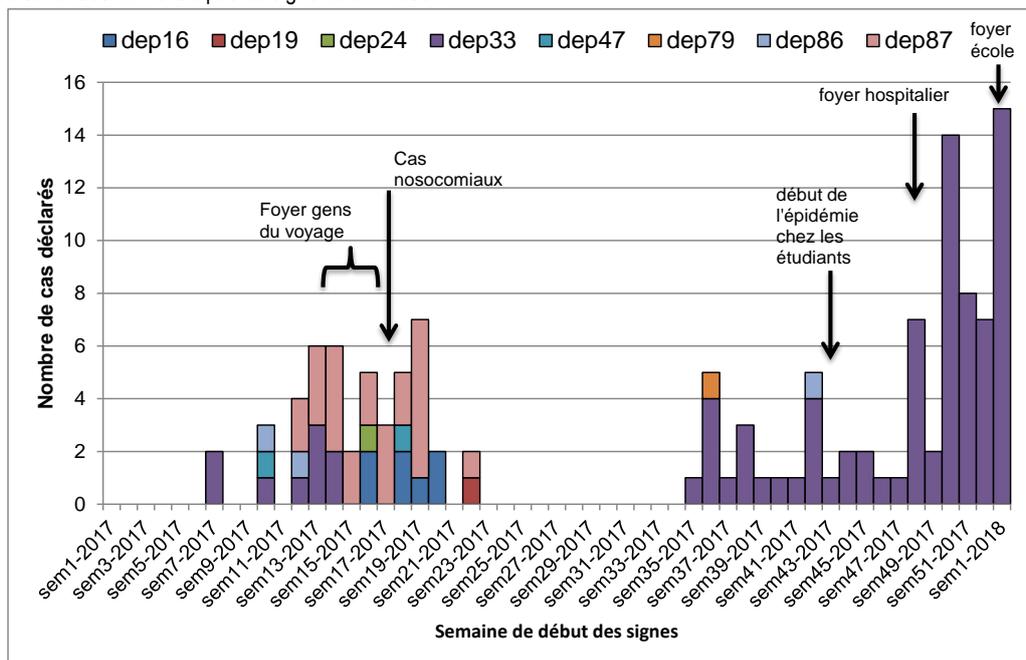
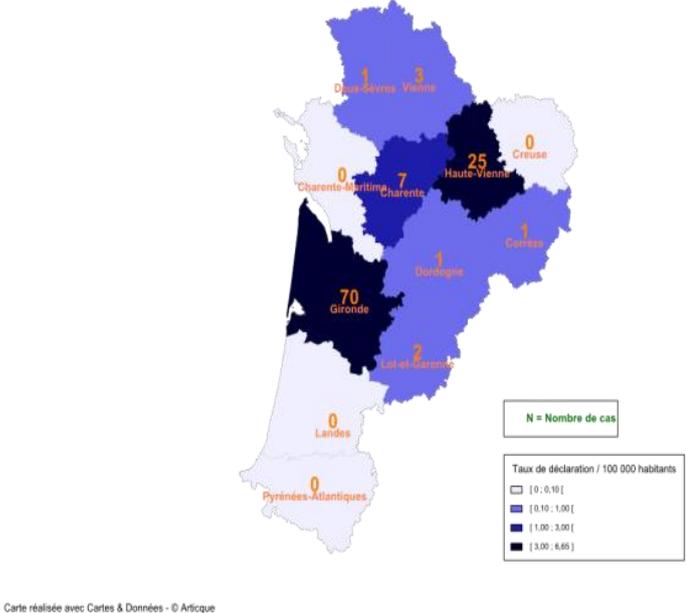


Figure 2 - Nombre de cas déclarés de rougeole par semaine de début des signes, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 10 janvier 2018 par département de résidence en Nouvelle-Aquitaine (Source : base MDO de SpF) (données provisoires).

Le taux d'incidence des cas de rougeole déclarés sur l'année 2017 est de 1,9 cas / 100 000 habitants pour la région, soit plus du double du taux d'incidence moyen en France en 2017 (0,81 cas / 100 000). L'incidence des cas déclarés dépasse le taux de 0,1 cas pour 100 000 habitants dans tous les départements où au moins un cas de rougeole a été déclaré (8 des 12 départements) (carte 2). Les trois départements avec un taux annuel d'incidence supérieur à 1 cas / 100 000 habitants sont la Haute-Vienne avec un taux de 6,7 cas / 100 000 habitants, la Gironde avec un taux de 4,5 cas / 100 000, et la Charente avec un taux d'incidence de 2,0 cas / 100 000 habitants.

Carte 2 - Nombre et taux d'incidence des cas déclarés de rougeole domiciliés en Nouvelle-Aquitaine, 2017 (N= 110) (Source : base MDO de SpF) (données provisoires).



**Caractéristiques des cas de rougeole domiciliés en Nouvelle-Aquitaine déclarés entre le 01/01/2017 et le 10/01/2018 (N=125, données provisoires)**

Sur ces 125 cas, 87 (70%) sont des cas avec confirmation biologique, 16 (13%) des cas cliniques et 22 (18%) des cas épidémiologiques. Quarante-neuf cas (41%) ont été hospitalisés et 14 (12%) ont eu des complications. Le sex-ratio homme/femme était de 1,5.

La notion de contagion avec un autre cas était renseigné pour seulement 39 cas (31%) parmi lesquels 36 (92%) confirmait un contagion avec un autre cas. Seuls 2 cas ont rapporté un voyage à l'étranger dans les 7-18 jours avant l'éruption. Parmi les 98 (78%) cas pour lesquels le statut vaccinal était renseigné, 74 soit 75,5% n'avaient pas été vaccinés. Parmi les 22 cas vaccinés pour lesquels le nombre de doses de vaccin était renseigné, 13 (59%) avaient reçu une seule dose de vaccin.

Le taux d'incidence des cas déclarés sur l'année 2017 par classe d'âge était le plus élevé chez les 20-24 ans avec un taux de 6,6 cas / 100 000 (figure 3). Les taux d'incidence sont également élevés chez les 15-19 ans (4,7 / 100 000) et les 25-29 ans (5,2/100 000). Le fait que les jeunes adultes soient les plus touchés est lié à l'épidémie actuelle qui touche les étudiants de la métropole Bordeaux (voir ci-dessous).

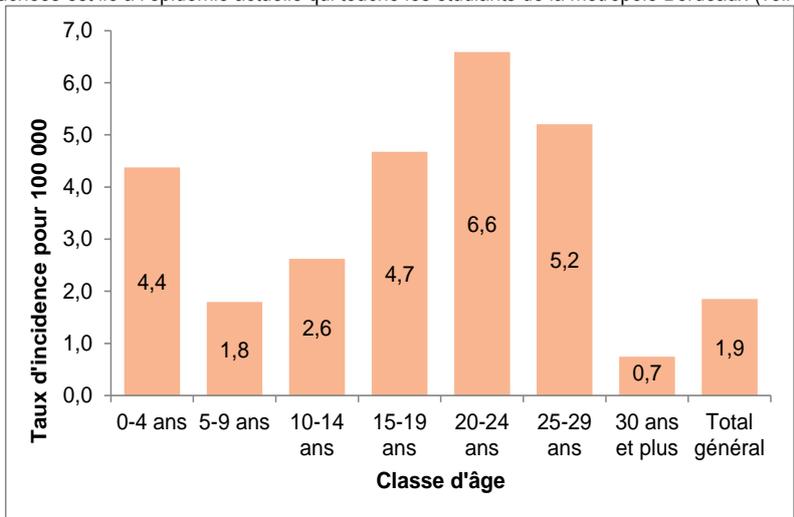


Figure 3 - Taux d'incidence des cas de rougeole déclarés par tranche d'âge en Nouvelle-Aquitaine en 2017 (Source : base MDO de SpF) (données provisoires).

## Bilan provisoire de l'épidémie actuelle à Bordeaux

Plus de la moitié des cas (42, 60%) de rougeole survenus entre le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et le 12 janvier 2018 dans le département de la Gironde sont survenus dans un contexte d'un des trois foyers suivants :

1/ Huit cas de rougeole en lien avec **un service hospitalier à Bordeaux** avec des dates de début des signes allant du 30/11/2017 au 06/01/2018 ont été recensés. Trois cas supplémentaires sont en cours d'investigation.

2/ Un foyer de 5 cas de rougeole en lien avec **une école primaire et maternelle de la communauté urbaine de Bordeaux** avec des dates de début des signes allant du 4 au 6 janvier 2018 est en cours d'investigation.

### 3/ Foyer chez les étudiants :

Au total, 24 cas de rougeole chez les étudiants de Bordeaux et 2 cas chez des personnes qui travaillent sur le campus ont été notifiés avec des dates d'éruption comprises entre le 26/10/2017 et le 07/01/2018 dont 20 cas confirmés biologiquement, 3 cas cliniques et 3 cas confirmés épidémiologiquement (Figure 4). La courbe épidémique montre une baisse du nombre de nouveaux cas depuis début janvier 2018. La moyenne d'âge est de 21 ans (étendue 17-26 ans). Il s'agit de 8 femmes et 18 hommes. Les cas sont répartis dans trois campus différents. Sept cas ont été hospitalisés. Vingt cas n'étaient pas vaccinés (83%) (données déclaratives).

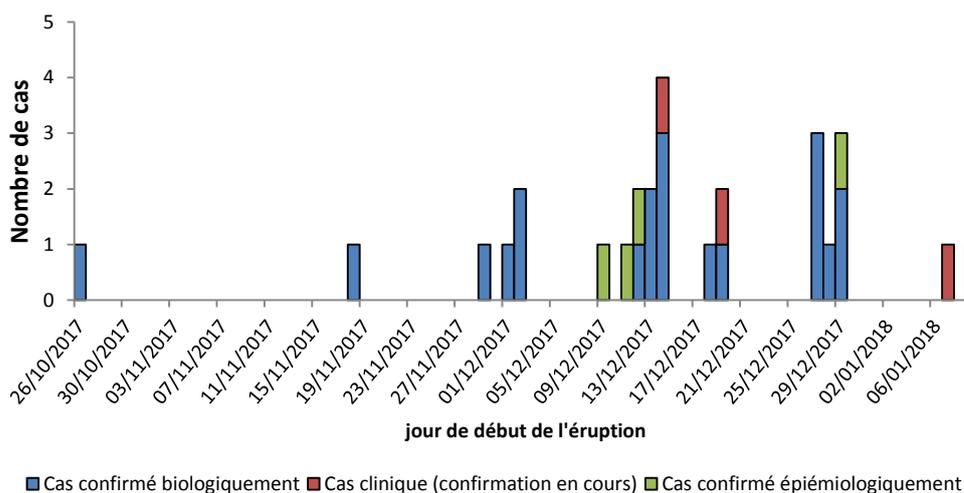


Figure 4 : Courbe épidémique des cas de rougeole déclarés en lien avec l'épidémie à l'université de Bordeaux, Gironde, 26/10/2017 au 9/01/2018 (n=26 validés dont 2 en cours d'investigation)

## En résumé

→ Une recrudescence générale de la rougeole est observée en Nouvelle-Aquitaine depuis mars 2017. Une première vague épidémique a été observée en avril et mai 2017 concernant surtout le département de la Haute-Vienne. Depuis début novembre 2017, une deuxième vague épidémique est observée dans le département de la Gironde en lien avec trois foyers de cas groupés dont le plus important implique au moins 26 cas dans le milieu étudiant de Bordeaux (données provisoires). Malgré une baisse du nombre de cas chez les étudiants sur les deux dernières semaines, le nombre de nouveaux cas de rougeole en Gironde reste élevé, attestant d'une diffusion du virus de la rougeole au-delà de la communauté des étudiants. Parmi les foyers de cas groupés détectés en région en 2017, on constate que plusieurs d'entre eux concernaient des cas nosocomiaux.

## Recommandations vaccinales

Recommandations [rapport du HCSP du 19/02/2016 <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548>] relatives à la prophylaxie post-exposition à un cas de rougeole qui sont :

De vacciner les sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage. Pour les nourrissons âgés de moins de 1 an, le vaccin rougeole monovalent est recommandé ;

Une prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contage est recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : personnes immunodéprimées, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées.

Directeur de la publication : François Bourdillon, Santé publique France

Responsable de la Cire Nouvelle-Aquitaine : Stéphanie Vandentorren

Retrouvez-nous sur : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Cire Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :  
103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax : 05 57 01 47 95

Site Poitiers :  
4 rue Micheline Ostermeyer - 86021 Poitiers cedex  
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54

[ars-na-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-na-cire@ars.sante.fr)